



Le premier atelier au Jardin École

## Le jardin école Vauréal

**Organisme/institution en charge de la mise en œuvre :** la ville de Vauréal et la Cellule biodiversité de l'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP)

**Services de la collectivité associés :** Service espace public (voirie et espaces verts) ; Maison de la nature ; Service démocratie locale ; Service communication

**Budget :** 4 250 € (dont 3 185 € pris en charge par la CACP et servent à rémunérer l'association b.a-BA qui anime 10 ateliers en 2018, le reste correspond à l'achat des végétaux)

**Partenaires financiers :** Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

**Partenaires techniques :** Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise ; association b.a-BA

**Date de début du projet :** 01/01/2018

**Date de fin :** 2020 (au minimum, projet partenarial initial de 3 ans)

### OBJECTIFS

Dans le cadre d'un partenariat avec la CACP, le service espace public a aménagé un Jardin école. L'idée est de proposer un site, ouvert à tous, qui permet de sensibiliser les habitants aux méthodes de cultures respectueuses de l'environnement (alternative aux produits phytosanitaires qui seront interdits aux particuliers dès janvier prochain) et à une gestion écologique.

Ce lieu d'apprentissage et d'échanges, se veut aussi être vecteur de lien social et d'amélioration du cadre de vie. Le jardin est géré par les riverains avec l'appui du service des Espaces verts puisqu'il s'agit d'un espace communal mis à la disposition des usagers.

Des formations gratuites sont proposées et planifiées autour des thèmes suivants : entretien du potager (10 ateliers animés par l'association b.a-BA), sciences participatives, taille des végétaux, compostage, paillage... Ce projet répond aux demandes des conseils de quartier : aménager des jardins partagés et développer les échanges entre les habitants.

### MESURES MISES EN ŒUVRE

La commune a mis à disposition le terrain après avoir préparé le sol, fourni les graines et plantes du potager, mis en place un point d'eau et un composteur puis planté une haie végétale pour servir de support pédagogique aux futurs ateliers. La ville a également fourni les consommables (outils de jardin, rangements, paillage) afin que les « riverains-jardiniers » soient autonomes dès le premier atelier. En outre, elle a organisé la concertation avec les habitants sur le projet et la constitution d'un groupe de jardiniers référents.

La Cellule Biodiversité de la CACP finance l'association b.a-BA qui a été retenue pour animer une dizaine d'ateliers de jardinage et d'accompagnement du projet. L'intercommunalité assure des animations sur le thème de la biodiversité (découverte de la faune et de la flore) et des sciences participatives. La pelouse située à proximité dans le Jardin des Taillis est conduite en prairie afin d'accueillir les ateliers dédiés à la découverte des sciences participatives. Les animations proposées en 2018 :

- réunion de consultation des habitants pour présenter le projet, recueillir leurs attentes ;
- ateliers de semis et plantations ;
- thématiques abordées : « Le calendrier au jardin », « Associations et rotations », « Les distances de plantation », « Le sol vivant », « Les auxiliaires », « Santé des plantes » ;
- journée de retour sur le déroulé de la première année du jardin autour d'un petit atelier culinaire intitulé : « Catsup et autres merveilles » ;
- réunion pour définir avec les habitants les thèmes des animations 2019.

### RÉSULTATS/IMPACT POUR LA BIODIVERSITÉ :

L'enquête effectuée par les Élus de quartier, les services Démocratie locale et Espace Public, l'association b.a-BA et quelques riverains mobilisés sur les autres jardins partagés de la ville a permis de vérifier que le lieu est bien identifié par les habitants, de sonder leurs envies, d'identifier des habitants désireux de s'investir et leurs niveaux de pratiques en jardinage, enfin, de faire connaître le projet de Jardin école. Aucune objection n'a été portée. Au contraire, il semble que ce projet réponde aux attentes du voisinage. Cinq personnes se sont montrées volontaires pour s'investir et former ainsi le socle indispensable à la pertinence du projet. Enfin, la ville souhaite labelliser le site ÉcoJardin.

